Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises…

QHSE

05/12/2025

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale.

Pas de prérequis.

Les objectifs

Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
Élaborer une démarche de prévention des risques de coactivité et des risques professionnel de la coactivité

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants.
Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.
Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

Contenu de la formation

Le code du travail

Champ d'application et obligations
Étapes clés de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination,risques professionnels de coactivité …

Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en oeuvre

Le rôle de chacun

Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, …)
Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

Les opérations de chargement et de déchargement

RÉFÉRENCE
QHSE0011

CENTRES DE FORMATION
Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Contexte réglementaire
Protocole de sécurité

Étude de cas

Étude de cas : réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention

Modalité d’évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.